[redacted] [redacted]

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 24 JANVIER 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 24 JANVIER.

SUPPLEMENT.

Les abonnés de l'*Abeille* recevront aujourd'hui, en même temps que le journal, trois feuilles supplémentaires renfermant le rapport de l'Auditeur des comptes publics, le rapport de l'Ingénieur de l'Etat, le rapport du Bureau de Circulation, et le rapport du Bibliothécaire.

LEGISLATURE.

Le sénat ayant pris dernièrement quelques jours de vacance, un certain nombre d'honorables en ont profité pour s'égarer jusqu'à la Nlle-Orléans, cet épouvantail des districts agricoles. Ils sont repartis hier pour se trouver à leur poste ce matin à l'heure accoutumée, et concourir à l'élection de l'Imprimeur d'Etat. Le candidat ayant été désigné dans une réunion préparatoire, tout le monde sera d'accord et l'élection aura lieu au milieu des *fraternelles* acclamations de la Jeune Amérique et du *fogysm* triomphant.

Le fogysm, en effet, triomphe sur toute la ligne : attaqué et harcelé par ses adversaires, il les traite avec un superbe dédain, se partage les dépouilles opimes, dresse les listes de proscription, réitère le programme du parti, gouverne despotiquement et marche droit à son but sans prendre garde aux clameurs dont le poursuivent quelques uns de ses plus acharnés ennemis. Il triomphe ici, il triomphera peut-être aussi à Washington, mais il doit cependant s'attendre dans la cité fédérale à une lutte beaucoup plus vive.

Le siège du gouvernement sera-t-il transféré à la Nouvelle-Orléans ? Nous ne le croyons pas. Ce n'est pas que Représentans et Sénateurs ne soient unanimes à préférer la Nlle Orléans à Baton Rouge mais les membres de la campagne sont retenus par une sainte terreur de leurs commettans. Il n'y a pas de plus docile sujet qu'un législateur, surtout un législateur qui vise à la réélection. Les honorables de l'intérieur s'ennuient mortellement à Baton Rouge; ils y meurent de froid et un peu de faim, ils y sont mal logés, mal nourris et mal couchés, mais ils craindraient de déplaire aux électeurs de leurs paroisses s'ils acceptaient un séjour moins désagréable. Ils resteront donc à Baton Rouge, qui devient de plus en plus un lieu d'expiation : ils y resteront en murmurant, mais leurs timides protestations ne s'élèveront jamais jusqu'à la révolte.

Donc, il nous paraît tout simplement impossible que la majorité des trois quarts requise par la Constitution pour le transfert du siège du gouvernement puisse être de longtemps obtenue. Il y a à cela un grand, un insurmontable obstacle, l'insertion du vote au procès-verbal. On! s'il s'agissait de voter par assis et levé, Baton Rouge conserverait bien vite d'être la capitale de la Louisiane, mais le maudit journal est là prêt à trahir la moindre infraction aux injonctions des [illegible].

Nous n'entendons plus parler de l'élection d'un sénateur au Congrès des Etats-Unis en remplacement de M. Benjamin. Il ne serait pas impossible assurément que quelque preux chevalier du [illegible] se dévouât et se couvrît d'un éternel ridicule en protestant contre la validité de l'élection faite il y a un an. Les démocrates qui tiennent à passer pour raisonnables ne consentiront pas à jouer la comédie dont on cherche à [illegible] complices. Ils savent parfaitement que M. Benjamin a été investi *légalement* et *constitutionnellement*, par la dernière législature, du droit de remplacer M. Downs au Sénat des Etats-Unis, et ils ne voudront pas, sans cause sérieuse, lui susciter un rival. Ce serait d'ailleurs pour ce dernier un bien triste rôle. Quoi qu'il arrive, M. Benjamin ira à Washington et présentera ses lettres de créance au Sénat. Imagine-t-on un instant que cette imposante assemblée, bien que gouvernée par une majorité démocratique, repousserait M. Benjamin de son siège pour accorder sa place à un intrus ? Non, et il y a encore plus de raison que de passion dans le Sénat fédéral.

M Hébert est toujours sur son habitation de la paroisse Iberville où le retient la maladie qui a failli mettre fin à ses jours : il n'est même pas probable qu'il puisse se rendre à son poste avant deux ou trois semaines, mais d'ici là les Chambres auront assez de besogne pour se tenir occupées, et il n'est pas absolument nécessaire que le gouverneur signe immédiatement les bills votés par la Législature. Si un cas urgent se présentait, il serait facile à chaque chambre de nommer un comité *ad hoc* qui se transporterait à Iberville pour obtenir la signature du gouverneur.

La Législature siégera-t-elle longtemps ? Nous sommes portés à croire qu'elle ne pourra guère faire adieu à Baton Rouge avant la fin d'avril. Cependant si les membres montrent un peu d'activité et de zèle, cette période pourrait être abrégée. Mais il faudrait pour cela tant de zèle et tant d'activité, que nous sommes tentés de trouver la chose impossible. Quand il s'agit de voter des lois organiques et de refondre l'ensemble d'une législation, la tâche est ardue et difficile. Espérons néanmoins que la Législature se montrera point de lenteur calculée dans le vote des bills. Sinon comptons bien, chaque jour de session coûte à l'Etat plus de $600, non compris les frais accessoires d'impressions, de fournitures de bureau, etc. Nos finances sont à cette heure dans un triste état, et si la Législature a quelque souci des intérêts qui lui sont confiés elle ne prolongera pas inutilement la session.

Troisième lecture de M. Petin.

La troisième lecture de M. Petin, sur la navigation aérienne, a eu lieu hier dans la salle d'examen de l'institution de M. Dufau, devant un auditoire d'élite. M. Petin a expliqué dans cette séance, avec cette parole lucide, chaleureuse, poétique, qui porte avec elle la conviction, les bases générales sur lesquelles repose son système. Après avoir démontré, d'une manière victorieuse, comment, en observant les lois empruntées par le créateur pour tous les êtres animés qui se meuvent dans l'espace, l'homme pouvait arriver à dominer l'air et à s'y frayer des routes immenses et sans écueils, le savant novateur a déclaré que dans cette grande question humanitaire il éloignait tout intérêt personnel. Il apporte son idée et en propose la solution ; son appareil est fait aux trois quarts, quelques milliers de piastres suffiraient pour le terminer : c'est aux hommes de cœur et d'intelligence à lui venir en aide. Que chacun apporte son offrande, si modeste qu'elle soit, et dans quelques mois M. Petin partira de la Nouvelle Orléans, ainsi que Colomb à la conquête d'un nouveau monde, mais comme le génie à la conquête de l'infini.

Immédiatement après la lecture de M. Petin un comité provisoire, composé des personnes dont les noms suivent, a été formé :

A. D. Crossman,	S. J. Peters,	Chs. Derbigny,
J. Osborne,	T. Théard,	E. Duverger,
P. Soniat,	J. E. Kathman,	Alph. Cazenge,
J. L. Wiltz,	F. Lanata,	T. J. Durand,
Hepp,	A. Billaud,	L. Queyrouze,
Hennen,	H. Pillé,	M. Lacoste,
Campbell,	A. d'Hémécourt,	J. P. Fréret,
Rochereau,	H. Vignaud,	W. Frères,
Bienvenu,	Dr Tazil,	G. Reynaud,
E. Barthe,	Dr Dubourg,	J. Vienne,
Fourier,	G. Lanoy,	E. Bercier,
J. Communy,	Touatre,	G. Oush,
Lanata,	A. Fernandez,	C. H. De Blanc,
P. Avegno,	Dr Bougnet,	J. L. Pahne.

Tous les propriétaires et rédacteurs des journaux ont été nommés de droit et à l'unanimité.

Ce comité a pour mission de collecter les fonds nécessaires et de prendre des mesures pour préparer l'immense découverte de M. Petin, et en amener la réalisation. Dans une séance préparatoire le dit comité a été organisé provisoirement, on a nommé pour président l'honorable Charles Derbigny, et il a été décidé que la séance d'organisation définitive aurait lieu mercredi soir, à six heures, à l'Hotel d'Orléans. Les personnes désignées ci-dessus sont invitées à y assister.

Les différents journaux de la ville sont priés de prêter leurs concours à la réalisation de vaste projet dont il s'agit et de publier la décision du comité.

Comme preuve de la sympathie que M. Petin a rencontrée dans la séance dont nous venons de rendre compte, il suffit de dire qu'une souscription, spontanément proposée, a produit une somme de $664. Cette somme est évidemment fort beaucoup plus considérable si la motion avait été faite avant que la plus grand nombre des auditeurs n'eût quitté la salle.

Séance littéraire.—On se rappellera que c'est ce soir à sept heures que doit avoir lieu, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville du 1er district, la séance littéraire de Mme Barrousse. Le remarquable talent dont elle a fait preuve dans sa lecture sur les fêtes du dix-neuvième siècle, la justesse de ses appréciations et l'élégance parfaite de son style, nous permettent de lui annoncer un succès plus complet encore cette fois. Mme Barrousse est à la hauteur de la tâche qu'elle s'est courageusement imposée, et si elle a su, l'autre jour, assigner à chacun des poëtes qui sont l'ornement de notre siècle sa véritable place dans la brillante pléiade des littérateurs modernes, elle saura aujourd'hui [illegible] d'éloquence de l'influence qu'ont toujours exercé les femmes dans l'histoire du monde. Ce sujet est difficile à traiter, car il demande à être envisagé de haut et d'une manière philosophique ; mais Mme Barrousse, dans ce domaine [illegible], s'inspirera heureusement de l'antiquité [illegible] historique.

[illegible]

EUROPE.

Arrivée de l'Arabia.

Le nouveau steamer anglais *Arabia* est arrivé à New-York le 18 de ce mois avec des avis de Liverpool jusqu'au 1er janvier et de Paris jusqu'au 30 décembre. Ce navire a essuyé de fort gros temps et a amené quarante-huit passagers. Il n'apporte que fort peu de nouvelles.

Angleterre.

Le nouveau ministère Aberdeen a publié plusieurs nominations. On rapporte que la reine Victoria est encore dans une situation intéressante.

La mère de Kossuth est morte en Belgique le 28 décembre. Le gouvernement belge a refusé à Kossuth la permission de la visiter.

Une révolte a eu lieu par les Chinois à bord du navire *Gertrude*, faisant le service entre Amoy et la Havane; 17 ont été tués.

A Liverpool les cotons ont été assez faibles durant la semaine; à Londres ils ont été refusés.

France.

Le sénat a été convoqué pour le 14 février et le Corps Législatif pour le 13.

Louis Napoléon a réparti les résidences royales entre les différens membres de sa famille. Nous croyons avoir déjà dit qu'il avait fait savoir à l'ambassadeur anglais qu'il ne recevrait désormais que ceux des compatriotes de ce dernier qui seraient déjà été reçus par la Reine Victoria.

Italie.

Le pape a adressé à toutes les puissances de l'Europe une circulaire dans laquelle il les invite à intervenir en faveur des chrétiens persécutés par les Turcs.

Espagne.

Le bruit court que M. Bellinger résiliera bientôt ses fonctions de ministre américain à la cour de Madrid.

Portugal.

Il a été publié un décret inattendu qui convertit toute la dette portugaise en 3 pour cent.

Turquie.

Après une bataille à Montenegro, on a conclu un armistice qui se prolongera jusqu'à ce qu'on connaisse la décision du sultan.

La Porte a refusé de faire de nouvelles concessions au sujet de la navigation du Bosphore.

Indes.

Les malles de Calcutta jusqu'au 24 novembre et de Bombay jusqu'au 3 décembre sont arrivées en Angleterre.

Les nouvelles sont sans aucun intérêt. Le gouverneur général ne s'est pas encore prononcé sur l'annexion du Birman.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 23 décembre 1852.

Messieurs,

S. M. l'empereur Napoléon III vient d'inaugurer son règne par sa victoire d'Austerlitz. Grande fête et grand émoi pour les divers journaux qui, depuis une semaine, n'avaient aucune espèce de pâture et n'offraient que d'indigestes tartines à l'appétit des rares abonnés; leur jubilation s'exprime dans les termes les plus enthousiastes, et de compte fait, j'ai déjà lu ou parcouru une moyenne de cinquante *Premiers-Paris*, commentant le bulletin glorieux inséré au *Moniteur*. Les stratégistes de la presse entière, on s'en fait, se pâment d'aise et d'admiration; partout retentissent la trompette, le clairon et autres instruments destinés de tout temps à la gloire. Oui, messieurs, l'Empire No 2 ne le cèdera en rien à l'Empire No 1, ni pour les triomphes militaires, ni pour l'organisation intérieure, ni même pour les apothéoses. Vous me voyez heureux et fier de mon pays, de mon empereur, de son gloire, rimant à victoire; j'abjure tous ces fantômes que j'ai si longtemps caressés, la liberté, la dignité morale et matérielle. Tout est bon, excellent, parfait, je réponds de Napoléon III est digne de Napoléon Ier. M. de Maupas est un grand homme et M. de Persigny est un demi-dieu.

Or donc, apprenez qu'une armée d'expédition, conduite par M. le colonel Ney, a pris possession de la forêt de Compiègne. S. M. avec un corps de réserve composé de mesdames Drouyn de L'Huys, de Contades et de Montijo, s'est dirigée dans un carrosse à six chevaux, sur le point le plus important, au carrefour dit de Bourbon. Ne diriez-vous pas Louis XIV ouvrant la tranchée devant Maëstricht en compagnie de la duchesse de Fontanges et de la marquise de Montespan ?

Il paraîtrait que miss Howard-Lavallière s'est retirée dans un couvent du Compiègne quelconque. Après des dispositions aussi savantes, l'armée de la guerre et l'armée de l'amour, comme disaient nos feuilletonistes énergiques du *Constitutionnel*, ont couvert la campagne : l'ennemi a battu en retraite dès la première sommation. Il s'agissait de trois cerfs, dont l'un dix cors :

Mais, mon opinion, sans qu'aux preuves j'arrête,
Est qu'il n'était qu'un cerf à un deuxième tête.

Quoiqu'il en soit, cerf dix cors ou cerf deuxième tête, l'ennemi a noblement et vaillamment résisté pendant 2 heures; bien que l'effort des assaillans se fût concentré sur lui, et qu'on eût négligé ses deux confrères, il a tenu avec une persistance héroïque, et il a fallu le traquer dans un étang situé à une lieue et demie du champ de bataille. Quand je vous disais qu'il ne s'agit rien moins qu'une bataille d'Austerlitz; rien ne manque à la ressemblance, pas même le fameux lac dans lequel Napoléon Ier noie dix mille Autrichiens, et Napoléon III force un cerf réduit aux abois. Pour moi, pas partisan du Congrès de la paix, il me semble que la noyade des Autrichiens fait un peu plus d'effet : l'histoire prononcera. Il est vrai que c'était un cerf dix cors !

Aujourd'hui seulement, le bulletin nous arrive au complet. La curée a été faite le soir à dix heures, aux flambeaux, dans la cour d'honneur du château impérial de Compiègne. Parmi les combattants signalés pour leur belle conduite, nous ne citerons que M. le colonel Ney, qui a eu l'honneur d'abattre l'ennemi d'un coup de feu :

Quand notre COLONEL, l'arquebuse tout transporté,
D'un pistolet d'arçon qu'il avait apporté,
Lui donna justement au milieu de la tête,
Et de fort loin me dit : « Ah ! j'ai mis la bête. »
A-t-on jamais parlé de pistolets, morbleu !
Pour courre un cerf........

Je vous demande pardon de rappeler ainsi les vers de Molière; il n'y a que lui, dans la disette poétique où nous sommes, qui soit digne de chanter les exploits cynégétiques et autres de nos grands capitaines. Foin de M. Belmontet et des autres Pindares du Corps Législatif.

La dépouille du vaincu a été mise aux pieds de la déesse du jour, de Mlle de Montijo. Il paraît que Mlle de Montijo, une jeune et belle Espagnole, une Andalouse au teint brunI, qui porta à ravir l'éventail impérial et l'amazone verte brochée d'or; l'astre blond s'est éclipsé dans le brouillard natal : Mme de Contades est sur son déclin, et la roue de la fortune élève pour le moment la marquesa d'Amaegui, la belle Montijo.

En vain je lutte contre l'envahissement général : il me faut, à toute force copier Dorat ; à moins que vous ne préfériez une imitation de MM. Cassagnac et Ozena. Lorsque le *mariandage* et le *Doratisme* vous fatigueront, je pourrai, sur les traces de ces messieurs, vous apprendre comment Hugues Capet succéda à Louis V, dit le Fainéant, et de quelle manière Pépin le Bref, ayant fait cloîtrer Childéric III, se fit sacrer par le pape. Voilà ce que nous racontent les journaux, quand ils éprouvent le besoin de faire trêve aux accès de lyrisme épidémique, dont la chasse de Compiègne est le prétexte.

Il n'a fallu beaucoup d'attention, pour dénicher dans une arrière colonne du *Moniteur* cette petite nouvelle, que Paris allait être gratuité d'une caserne de plus. Je ne parle ni de la caserne du Louvre, ni de celle de l'Hôtel-de-Ville : c'est une caserne annexée à l'Ecole militaire, contiguë au Champ de Mars, et capable de contenir 2,170 hommes, ou plus, au cas de besoin. « Vive la liberté. » Nous avions déjà une trentaine de casernes disséminées dans Paris, et les cantonnemens de troupes dans les forts détachés, cette judicieuse invention du roi Louis Philippe. Voici maintenant trois casernes monumentales qui s'élèvent : l'une à côté du Louvre, pour protéger le musée de peinture : l'autre, à l'Hôtel de Ville, qui gardera les actes administratifs. La troisième servira sans doute à surveiller MM. les badauds qui vont admirer les manœuvres aériennes et les courses de chevaux. Que voilà une ville bien défendue........contre ses propres fureurs !

Aujourd'hui le sénat se rassemble, pour avoir l'air de discuter le budget : la commission a présenté son rapport. La majorité de la commission voulait que l'on examinât les articles l'un après l'autre, et que le vote vint sanctionner séparément chaque partie, chaque chapitre. Vous comprenez, Messieurs, quels seraient été les inconvéniens, les dangers même de ce procédé par trop parlementaire ; il se serait trouvé des imprudents qui n'auraient pas approuvé les dix-huit cents francs de fleurs et les quarante-cinq francs de cure-dents de M. Persigny. [illegible] que l'habileté s'y produisit enfin. [illegible] d'embarquer tout d'emblée : l'intègre pluralité des corps constitués couvrira tout d'un voile épais. Honneur France ! heureux ministres !

SPECTACLES.

Théatre d'Orléans—Ce soir, "Norma."—La reprise du "Prophète" sera lieu incessamment.

Théatre St-Charles.—Le directeur de ce théâtre prend un bénéfice ce soir. Le spectacle se composera du drame intitulé "The Child of the Wreck," de la pièce "Ireland as it is," et de "One thousand Milliners wanted for the gold diggings."

Théatre des Variétés—Lola Montès remplit aujourd'hui un rôle dans la pièce intitulée "Maid of Saragossa." Elle exécutera ensuite un pas de danse.

Bal de société paré et masqué—Nous apprenons que ce bal, qui doit avoir lieu jeudi prochain dans la salle des Odd-Fellows, sera un des plus beaux de la saison. Il se fait en ce moment de grands préparatifs, et tout fait espérer que la fête sera splendide. Nous engageons ceux qui désirent assister au bal à se procurer tout de suite leurs billets, car le nombre en est limité. La dernière réunion des danseurs aura lieu ce soir pour s'entendre sur les dispositions adressées aux dames. Pour de plus amples détails voir aux avis.

Chemin de fer des Opelousas.—Les actionnaires du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas doivent se réunir aujourd'hui à six heures et demie de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, pour entendre la lecture du rapport du président et délibérer sur des affaires importantes.

Nous avons entendu il y a deux ou trois jours [illegible] à bord, [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] dont [illegible].

Congrès.

Séance du 15 janvier.

Sénat—M. Foote annonce la mort de son collègue, l'honorable William Upham, décédé quelques jours auparavant. M. Seward prononce un court éloge du défunt, et le Sénat, après avoir voté des résolutions de condoléance, s'ajourne au lendemain.

Chambre des Représentans—La Chambre s'occupe de plusieurs bills d'un intérêt de pure localité et les discute pendant quelque temps. Le secrétaire du Sénat étant venu annoncer la mort de M. Upham, la séance est levée et la Chambre s'ajourne.

Massachusetts.—Le gouverneur du Massachusetts a été inauguré le 14 de ce mois, et il a transmis son message à la législature immédiatement après la cérémonie.

Washington.—On écrit de Washington que le comité des affaires militaires du Sénat discute en ce moment plusieurs propositions pour augmenter l'efficacité de l'armée et de la marine. On croit que le comité recommandera au Congrès de fortifier la côte du Pacifique. Ces mesures de précaution sont prises par suite de l'aspect menaçant des affaires politiques.

Départs.—Le steamer à hélices *Glascow* a quitté New-York le 15 de ce mois pour Glascow avec 38 passagers. Le steamer *Humboldt* est parti le même jour pour le Havre avec 52 passagers et $262,933 en espèces.

M. Wm. R. King—Le vice-président élu est parti de Norfolk le 17 de ce mois, à bord du steamer *Fulton*, pour la Havane. Les journaux signalaient quelque amélioration dans son état.

Les évadés de Cayenne.—Douze Français déportés à Cayenne sont parvenus dernièrement à s'évader et à gagner l'île de la Mère, possession hollandaise. L'un d'eux est arrivé à New-York, et il a collecté des secours pour procurer à ses douze compagnons restés en arrière les moyens de se rendre aux Etats-Unis. Plusieurs journaux de New-York ont annoncé qu'ils recevraient des souscriptions dans leurs bureaux. La cause du malheur est toujours sainte et les proscrits auront éternellement droit aux sympathies des cœurs généreux. Nous recevrons avec plaisir les offrandes des citoyens pour les transmettre à la personne qui en est spécialement chargée à New-York.

RIO-GRANDE.

Par un arrivage de Brazos Santiago nous avons reçu des journaux de Brownsville jusqu'au 12 courant.

Carvajal, suivi d'une centaine de bandits, rançonnait aux dernières dates les habitans des campagnes dans le voisinage de la petite ville de China. L'*American Flag* annonce qu'il n'y a pas un seul américain parmi ces pillards : nous sommes heureux de l'apprendre.

Le bruit s'est répandu dernièrement à Brownsville, que le steamer de guerre mexicain *Estado de Mejico*, était arrivé à l'embouchure du fleuve avec des forces destinées à réprimer l'insurrection. Le général Avalos a attaché assez d'importance à ce bruit pour envoyer en reconnaissance un détachement de cavalerie. On assurait aussi que l'avant-garde du colonel Cruz s'avançait à marches forcées sur Matamoros. Tout l'Etat de Tamaulipas est au pouvoir des insurgés : il n'y a pas un village, pas un hameau qui ne se soit prononcé contre le gouvernement. Avalos seul reste fidèle à l'autorité fédérale. Il s'est fortifié à Matamoros d'où il semble défier ses ennemis : ces derniers se sont coalisés et font de formidables préparatifs pour attaquer le vieux lion dans sa tanière.

FRANCE.

Décret Réglant l'Hérédité de l'Empire.

Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présens et à venir salut :

Vu l'article 4 du sénatus-consulte du 7 novembre, ratifié par le plébiscite des 21 et 22 du même mois, aux termes duquel il nous appartient de régler, par un décret organique adressé au Sénat, l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, pour le cas où nous ne laisserions aucun héritier direct, légitime ou adoptif;

Tout en espérant qu'il nous sera donné de réaliser les vœux du pays et de contracter, sous la protection divine, une alliance qui nous permette de laisser des héritiers directs;

Ne voulant pas néanmoins, que le trône, relevé par la grâce de Dieu et la volonté nationale, puisse vaquer par défaut d'un successeur désigné par nous;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Dans le cas où nous ne laisserions aucun héritier direct, légitime ou adoptif;

Notre oncle bien-aimé Jérôme Napoléon Bonaparte et sa descendance directe, naturelle et légitime, provenant de son mariage avec la princesse Catherine de Wurtemberg, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et à l'exclusion perpétuelle des femmes, sont appelés à nous succéder.

Art. 2. Le présent décret, revêtu du sceau de l'Etat, sera porté au Sénat par notre ministre d'Etat, pour être déposé dans ses archives.

Fait au Palais des Tuileries, le 18 décembre 1852. NAPOLEON.

Par l'Empereur :
Le ministre d'Etat, Achille Fould,

Voici le texte des articles du sénatus-consulte, portant interprétation et modification de la Constitution du 14 janvier, amendée par le Sénat :

Art. 4—Tous les travaux d'utilité publique, notamment ceux désignés par l'article 10 de la loi du 21 avril 1832 et l'article 3 de la loi du 3 mai 1841, toutes les entreprises d'intérêt général, seront ordonnés et autorisés par décret de l'Empereur.

Ces décrets sont rendus dans les formes prescrites pour les réglements d'administration publique.

Les crédits applicables aux travaux et entreprises ainsi autorisés sont ouverts suivant les formes prescrites pour les crédits extraordinaires et soumis au Corps-Législatif dans sa plus prochaine session.

Néanmoins, si ces travaux et entreprises ont pour condition des engagements ou des subsides du trésor, le crédit devra être accordé par une loi avant la mise à exécution.

Lorsqu'il s'agit de travaux exécutés pour le compte de l'Etat et qui ne sont pas de nature à devenir l'objet de concessions, les crédits peuvent être ouverts, en cas d'urgence, suivant les formes prescrites pour les crédits extraordinaires ; ces crédits seront soumis au Corps-Législatif, dans sa plus prochaine session.

Art. 7—Les princes français sont membres du Sénat et du Conseil d'Etat, quand ils ont atteint l'âge de dix huit ans accomplis.

Ils ne peuvent y siéger qu'avec l'agrément de l'Empereur.

Art. 9—La dotation de la couronne et la liste civile sont réglées, pour la durée de chaque règne, par un sénatus-consulte spécial.

Art. 12—Le budget des dépenses est présenté au Corps-Législatif avec ses subdivisions administratives par chapitres et par articles.

Il est voté par ministère.

Paragraphes 2 et 3. Comme au projet.

Art. 14—Les députés au Corps-Législatif reçoivent une indemnité qui est fixée à 2500 francs par mois pendant la durée de chaque session ordinaire ou extraordinaire.

Art. 15—(nouveau)—Les officiers généraux placés dans le cadre de réserve peuvent être membres du Corps-Législatif. Ils sont réputés démissionnaires s'ils sont employés activement, conformément à l'article 3 du décret du 1er décembre 1852 et à l'article 3 de la loi du 3 août 1839.

L'ERICSSON.

La grande découverte du capitaine *Ericsson* offre un tel intérêt que nous croyons devoir publier tous les détails qui s'y rattachent. Voici comment le *Phare* de New-York rend compte du deuxième essai du navire à air chaud :

Le système calorique vient de subir une nouvelle épreuve dont il n'est pas sorti moins triomphant que de la première. Cette fois, l'expérience a eu pour témoins un nombre considérable de journalistes, d'hommes pratiques et de commerçants, réunis à bord, par invitation expresse, dans la matinée de mardi.

Parti de son débarcadère à neuf heures et demie du matin, l'*Ericsson* était de retour à la Batterie vers une heure, après avoir descendu la baie jusqu'au delà de Fort Hamilton. Sa vitesse moyenne a été de neuf milles à l'heure, et il faut considérer que la machine, qui n'a guère été construite que pour l'essai, n'est pas complètement achevée. Les dimensions de cette machine ne sont pas non plus telles que l'inventeur a dessein de les appliquer à des navires de la force de l'*Ericsson*, qui ne jauge pas moins de 2,200 tonneaux. Enfin, l'on avait à lutter contre vent et marée. L'expérience paraît donc être regardée, dès à présent, comme complète. Quant aux résultats commerciaux qu'on en peut attendre, tout le monde en sera frappé de la même manière; ils sont tous contenus dans ce fait, déjà mentionné par nous, que la mise en action du nouveau moteur ne demande qu'une consommation de charbon neuf ou dix fois moindre que celle qu'exigent les chaudières à vapeur. Ici, d'ailleurs, nulle crainte d'explosion, beaucoup moins de danger d'incendie : la vie des voyageurs ne devra plus de tribut à Valcain. Le cheval de feu qui nous entraînait est remplacé par un coursier infiniment plus doux et plus docile.

Nous avons donné il y a près de deux mois une description détaillée de l'appareil de M. Ericsson. Ajoutons à cette remarque, que le navire [illegible].

[illegible]

Il a été jusqu'en dehors du fort Hamilton, et est revenu mouiller près de la Batterie vers une heure. Laissant de côté les speeches et les verres d'usage, nous allons essayer d'expliquer le jeu de la machine, sans espérer toutefois arriver au degré de lucidité avec lequel le cap. Ericsson a fait la description à ses invités, au bruit des hourras de ses immenses pistons.

Le grand principe qui sert de base, celui de la récurrence du calorique, a demandé à l'inventeur vingt ans de réflexions pour être traduit en machine: il consiste à se servir constamment de la même chaleur pour échauffer l'air que l'on fait entrer dans les cylindres. L'appareil au moyen duquel on applique ce principe s'appelle régénérateur, et l'on peut s'en faire une idée claire en supposant qu'un homme ait la bouche remplie par une éponge métallique chaude : s'il aspire, l'air extérieur, en traversant les pores de l'éponge chaude, s'échauffera et arrivera chaud dans les poumons, tandis que l'éponge, ayant cédé son calorique, sera devenue froide; s'il expire l'air ainsi échauffé, cet air, en traversant de nouveau l'éponge, l'échauffera et arrivera refroidi à l'extérieur. Si, au lieu de produire ces mouvements par les contractions des muscles de la poitrine de l'individu, un soufflet ordinaire est adapté à la bouche pour produire l'aspiration et l'expiration, nous avons presque la machine d'Erickson.

Cette machine se compose de deux cylindres verticaux superposés; celui d'en bas est le cylindre travailleur, celui d'en haut est une pompe qui comprime l'air dans un réservoir placé audessus. Ce réservoir et le cylindre sont unis par un tube qui traverse le régénérateur et porte des soupapes ordinaires pour ouvrir ou fermer la communication. Sous le fond du cylindre est un foyer.

Le feu étant allumé, la première opération à faire pour mettre la machine en train est, par un moyen extérieur, de comprimer l'air dans le réservoir; cela fait, on ouvre la communication avec le cylindre; l'air, s'y précipitant, pousse le piston vers le haut, et, comme ce piston est lié par des tiges en fer avec celui de la pompe, celle-ci comprime immédiatement dans le réservoir la quantité d'air qui en est sortie. La surface du piston moteur étant à peu près double de celle de la pompe, l'air a pris au contact du fond du cylindre la quantité de chaleur nécessaire pour doubler son volume en conservant sa pression. La moitié de la force contenue dans cet air comprimé est employée par la pompe à comprimer de l'air froid; l'autre moitié constitue la force de la machine.

Lorsque le piston arrive au sommet de sa course, les soupapes sont manœuvrées de manière à fermer le réservoir d'air froid et à laisser échapper l'air chaud du cylindre au travers du régénérateur. Cet air s'y refroidit avant d'arriver dans l'atmosphère et y laisse la chaleur en magasin; le poids du piston suffit pour produire ce résultat et l'amener lui-même au bas du cylindre. Les valves étant remises dans leur position initiale, le piston va remonter de nouveau; mais, à partir de ce moment, l'air qui passe du réservoir au cylindre s'échauffant en traversant le régénérateur, le fond chauffé du cylindre n'a plus à fournir que la petite quantité de chaleur emportée par l'air exclu et celle perdue par le rayonnement des surfaces chaudes.

La construction de l'*Erickson* n'est pas une entreprise commerciale, c'est une expérience de physique sur une échelle gigantesque du jeune géant américain. La coque du navire, remarquable par la perfection des formes, a 250 pieds de long, 40 pieds de maître bau, et sur lest cale 17 pieds. Au-dessus du pont, quatre cheminées de 30 pouces de diamètre s'élèvent à 12 pieds seulement au dessus du pont : deux d'entre elles sont les cheminées des foyers; les deux autres servent à rejeter au dehors l'air qui sort des régénérateurs. Les roues ont 32 pieds de diamètre et 10 pieds de largeur.

L'arbre moteur, de 16 pouces de diamètre, porte en son milieu un coude de 3 pieds 8 pouces de rayon au manneton duquel viennent s'attacher deux bielles inclinées à 45°, en avant de l'arbre, il y a deux appareils tels que celui que nous avons décrit, ces deux appareils attelés à un balancier moteur au mouvement l'une des bielles; deux autres cylindres avec leurs pompes qui disposées semblablement en arrière de l'arbre, font mouvoir l'autre bielle.

Cylindre et piston.—Les cylindres ont 14 pieds de diamètre, et le piston a 6 pieds de course. Il y a eu à peine, les plus larges cylindres qui eussent jamais été fondus avaient 8 pieds de diamètre, et l'on doutait qu'il fût possible d'en fondre de plus larges sans les manquer. Aujourd'hui MM. Hodges et Delamater sont prêts à en exécuter de 20 pieds à leurs risques et périls. Une autre difficulté déclarée par beaucoup insurmontable, était celle d'empêcher les pistons de s'échauffer, ce qui détruirait les garnitures en empêchant le graissage. Les pistons sont des boîtes creuses, plates au-dessus et concaves au-dessous; leur épaisseur au bord est de 6 pieds, mais la garniture n'occupe que la partie supérieure. L'intérieur des pistons est rempli de plâtre et de charbon, corps mauvais conducteurs. Cet arrangement a si bien réussi, que la chaleur de la garniture est à peine suffisante pour fondre le suif.

Foyers et fonds des cylindres.—Le fond des cylindres est une surface convexe en-dessus et formée de manière à s'emboîter exactement dans le piston quand celui-ci descend. Ce fond a un pouce et demi d'épaisseur, et est chauffé par la chaleur rayonnante du feu d'anthracite ou de coke placé cinq pieds plus bas. Cette distance a été adoptée pour que les fonds ne rougissent pas, et a répondu si bien à ce qu'on en attendait, qu'on suppose déjà qu'elle pourra, quoique au contact de l'air, durer plus de quatre ans, la durée moyenne des bouilleurs à vapeur aux Etats-Unis.

Régénérateur.—Cette partie de l'appareil, la plus remarquable sans contredit, est celle qui a été inventée la première et a donné depuis le moins d'embarras à l'inventeur. Le régénérateur se compose d'une série de toiles métalliques placées parallèlement les unes à côté des autres dans une boîte de 6 pieds de largeur sur 4 de hauteur. Chacune des toiles a donc 24 pieds carrés, il y en a 200 pour chaque cylindre; c'est près de 20,000 pieds carrés. Le nombre des mailles est évalué à 100 millions. Les fils des toiles ont un seizième de pouce de diamètre.

Pression et température.—La pression qui a été trouvée la plus avantageuse est celle de 12 livres par pouce carré, c'est-à-dire un peu plus qu'une atmosphère. La plus haute température à laquelle l'air s'élève dans l'intérieur du cylindre est 384° Farenheit. Pour en doubler le volume, il faudrait qu'il atteignît 450°, mais cette température aurait des inconvénients qu'on a voulu éviter. Quand l'air, après avoir fait le travail qui lui est assigné dans la machine, est rejeté hors de bateau, il n'a plus que 30 degrés de chaleur au-dessus de la température extérieure. Quand la machine donne 15 coups de piston par minute, la quantité d'air qui a fonctionné par heure dans l'appareil est en poids de 75 tonnes. On peut avec cette donnée calculer la quantité de chaleur enlevée par l'air rejeté au dehors, et se rappelant que la capacité calorique de ce gaz est seulement un quart de celle de l'eau.

Détente.—Un arrangement essentiel, quoique non apparent, est celui des appareils de détente qui, en fermant les soupapes avant la fin de la course, permettent d'employer la puissance d'expansion de l'air. Dans la pompe, l'air n'a la pression extérieure n'arrive à la pression de 12 livres que quand le piston a parcouru 30 pouces de sa course. Dans le cylindre, la pression est de 12 livres par pouce pendant les deux tiers de la course; la valve est alors fermée, et le dernier tiers est parcouru par le pouvoir expansif de l'air. Or, pour avoir 12 livres de pression réelle, comme il y a d'un côté du piston 15 livres de pression atmosphérique, il y a en dedans 27 livres de pression; ceci, détendu dans la proportion de 2 volumes à 3, laisse à la fin de la course 18 livres. C'est seulement trois livres par pouce au-dessus de la pression ordinaire.

Les autres parties de la nouvelle machine n'offrent aucune disposition qui nous paraisse mériter d'être mentionnée particulièrement.

M. Erickson affirme que son bateau consommera seulement 6 tonnes de charbon par 24 heures, en produisant le travail de 600 chevaux. L'exactitude de ces prévisions doit recevoir la sanction de la pratique; mais si elles se réalisent, il prendra rang à côté de Watt et de Fulton, en accomplissant une des révolutions pacifiques qui font gagner des siècles à l'humanité.

En terminant ces explications, le capitaine Erickson, qui n'est pas riche, a dit : « Depuis vingt ans que je travaille à ma machine, j'ai été arrêté bien souvent par des difficultés imprévues; j'ai eu des impossibilités apparentes à surmonter; mais jamais je n'ai été arrêté par le manque de capital.» C'est le plus beau compliment qui ait jamais été fait au génie d'entreprise des Américains, et ceux qui aujourd'hui en pouvaient profiter à la plus grande part pour eux étaient MM. Kitching et Stoughton.

Victor Beaumont,
Ingénieur Civil.

Des Arrêts de la Cour Suprême.

Messieurs les Editeurs,

Il existe un grand abus dans notre jurisprudence; c'est la facilité avec laquelle nos juges renvoient en question les points de doctrine déjà sanctionnés par de nombreux arrêts. Quoi ! c'est dans l'interprétation des lois que vous demandez une perfectibilité indéfinie ! [illegible]

[illegible]

Un distinction analogue se présente ici. — *Dans la législation*, quant à la substitution de lois nouvelles à des lois anciennes, [illegible].

[illegible]

Chronique Locale.

Premier Cour de District.—Le juge Larue a prononcé, samedi, les sentences suivantes :

Patrick Kelly, trouvé coupable d'escroquerie, a été condamné à un an de pénitencier.

Denis Sheenan, assaut avec une arme dangereuse, un an à la prison de paroisse.

Margaret Gill, escroquerie, trois mois à la prison de paroisse.

John Hamlin, trouvé coupable d'assaut et batterie, une semaine à la prison de paroisse.

John Percy, escroquerie, un an à la prison de paroisse.

Thomas Meeks, escroquerie, six mois à la prison de paroisse.

Election de juge de paix.—Une élection de juge de paix a eu lieu samedi pour remplir la vacance occasionnée par la démission de l'hon. Alexandre Derbès. Les candidats étaient MM. F. Calongne et E. A. Michel. Les voix ont été réparties comme suit.

	2me Dist	Rep	3me Dist.	Rep.		Total
	1er Précinct	2e Précinct	3e Précinct	1er Précinct	2e Précinct	
F. Calongne	162	222	274	249	125	982
E. A. Michel	265	79	25	108	43	520
En blanc	20	11	20	20	9	31

M. Calongne est conséquemment élu par une majorité de 452 voix.

Hôpital de Charité—Voici le rapport hebdomadaire de l'Hôpital de Charité :

Admissions	295
Sorties	249
Morts	32
Malades en traitement	980

Homicide.—Samedi après midi, un ouvrier qui travaillait au nouveau bassin s'adressa au capitaine Carr pour obtenir le prix de son travail. Carr répondit qu'il ne lui était rien dû ; une querelle s'éleva aussitôt et Carr lança un coup de poing à la tête de l'ouvrier. Ce dernier a expiré presqu'instantanément. Le meurtrier a été arrêté et conduit en prison.

Faux serment.—John Herzberger a comparu hier devant le recorder Winter sous prévention de parjure. Il est accusé par le capitaine Fusno, d'avoir le 13 décembre dernier, déclaré sous serment qu'il possédait près du nouveau bassin, des propriétés valant $6000, et d'avoir par ce moyen, servi de caution à un voleur du nom de Geo. Jones qui disparut peu après. Les témoignages ayant prouvé que Herzberger ne possédait pas de propriétés au nouveau bassin, le recorder l'a envoyé devant la Première Cour de District.

Escroquerie—Mary Hurby, Mary Welch, Ann Welch et Hannah Mahoney ont été conduites samedi devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir le 14 courant, volé à Mme A. Hurby la somme de $604 15. Mary Hurby a été envoyée devant la Première Cour de District et les autres accusées ont été mises en liberté.

Abus de confiance—Un individu nommé Sanchez a été accusé, samedi, devant le recorder Ghéois, de s'être approprié quatre boites de cigares que Adolphe Moorgal l'avait chargé de vendre. Le recorder a ordonné l'arrestation de Sanchez.

Assaut et batterie—Stephen Rope et Edmond Judge ont comparu, samedi, devant le recorder Winter, sous la prévention d'avoir, en novembre dernier, assailli Pat. Hughes avec l'intention de le tuer.—Les accusés ont été envoyés devant la Première Cour de District.

—John B. Hollan a comparu samedi devant le recorder Winter sous l'accusation d'avoir, mercredi dernier, commis un meurtre sur la personne de Jos. Benson, dans une maison de la rue Carroll. L'examen de l'affaire aura lieu aujourd'hui.

—John Price a été conduit samedi devant le recorder Ghéois pour avoir, à différentes reprises, enlevé de l'argent du tiroir de J. B. Albert. L'accusé a été envoyé devant la Première Cour de District.

FEUILLETON.

ISAAC LAQUEDEM,

Par Alexandre Dumas.

PROLOGUE.

CASA-ROTONDO.—Suite.

En effet, poursuivit le narrateur, un homme de l'âge que devait avoir Quintilius, se donnant pour Quintilius, et que tout le monde reconnaissait à son visage comme étant Quintilius, cet homme rentra dans Rome, racontant d'une manière spécieuse sa fuite, ses dangers, son retour, etc., lorsqu'il s'y présentait le beau-frère de Septime-Sévère, il réclama de l'empereur Septime-Sévère ses biens que l'empereur Commode avait confisqués sur lui et sur son frère. La chose parut ce qu'elle était [illegible] à l'empereur; seulement, il voulut voir ce Quintilius, qu'il avait connu autrefois, et s'assurer par lui-même de la vérité de son identité. [illegible]

[illegible]

—Monseigneur, dit-il, il est onze heures du matin ; j'ai encore six milles à faire; je serai bien certainement retardé en route, et cependant, je dois être à trois heures sur la place Saint Pierre pour prendre ma part de la bénédiction pontificale.

—Cela ne te retardera pas beaucoup, de m'indiquer où est ce trésor.

—Faites-moi l'honneur de me conduire jusqu'à l'extrémité de vos domaines, Monseigneur, et peut-être, grâce au chemin que je vais vous faire prendre, rencontrerons-nous sur notre route ce que vous désirez.

—Alors, indique-moi la route, dit Orsini; je te suis.

Et, comme le voyageur reprenait le chemin par lequel il était venu, il le suivit avec un empressement qu'avait peine à satisfaire, si rapide qu'elle était, la marche de l'étrange voyageur.

Au premier détour, les deux voyageurs [illegible] Napoléone Orsini une torche éteinte qui avait [illegible].

Un pièce de gros girais au milieu des débris de pierre et des fragments de marbre; le voyageur s'en approcha [illegible].

A sa lueur, on l'en quitta la pâle des [illegible] Orsini allumé sa torche.

A travers les appartements de la villa, dont le topographie, d'ailleurs, paraissait lui être parfaitement familière, le voyageur marchait droit à un escalier de marbre qui conduisait à une salle de bains dans le goût de celles que nous avons encore aujourd'hui à Pompéi.

C'était une salle circulaire formant du carré long, le chaudron contenant par des conduits [illegible] et des reines [illegible].

[illegible]

Orsini, qui, le cœur bondissant d'espoir, suivait chaque mouvement de l'inconnu, voulut se précipiter à travers l'escalier dont un pied [illegible].

[illegible]

fendre pour éclairer le chemin dans lequel il s'était lui servir de guide, et descendit les dix marches qui conduisaient au fond du souterrain; mais Napoléone Orsini est à peine descendu le quatrième degré, qu'il fut obligé de s'arrêter: cet air de sépulcre n'était respirable pour les vivans.

Le voyageur s'aperçut que son compagnon chancelait.

—Attendez ici, Monseigneur, dit-il, je vais vous frayer le chemin;... tout à l'heure vous me rejoindrez.

Napoléone Orsini voulut répondre affirmativement, mais il ne put trouver de voix; c'était bien là cet air dont parle Dante, si épais, qu'il étouffe jusqu'aux plaintes des damnés, et tue les reptiles les plus impurs.

Le jeune homme monta deux marches pour se remettre en contact avec l'air extérieur, et, de plus en plus étonné, il suivait du regard, au milieu de cet air épais et de cette méphitique obscurité, cet homme qui paraissait fait d'une autre chair que les autres hommes, et n'être soumis ni aux mêmes faiblesses ni aux mêmes besoins qu'eux.

Pendant l'espace de cent pas à peu près, il vit la torche s'éloigner, diminuant de clarté, diminuant de flamme, ne projetant encore lumière sur les murs, n'éclairant ni la voûte suspendue sur la tête de l'inconnu, ni les dalles sur lesquelles il marchait : puis, il lui sembla que la lumière, devenue un point presque imperceptible, s'élevait peu à peu,—ce qui indiquait que le souterrain était franchi, et que le voyageur montait un escalier parallèle à celui au haut duquel lui-même attendait.

Tout à coup, une grande clarté envahit l'extrémité opposée du souterrain, et un souffle de vie entra dans le corridor humide et sombre, en chassant, pour ainsi dire la mort devant lui.

Napoléone Orsini crut sentir passer la noire déesse ; il lui sembla qu'en fuyant, elle l'effleurait de ses ailes.

Dès lors, il comprit qu'il pouvait rejoindre son compagnon.

Tout frissonnant encore, il descendit les degrés visqueux et s'engagea dans le souterrain.

Le voyageur l'attendait à l'autre extrémité, un de ses pieds posé sur la première marche, l'autre sur la troisième.

Il éclairait de sa torche renversée une pierre sur laquelle on lisait distinctement ces six mots grecs : *Entha keitai ho pauché tou kosmou*, qu'il avait annoncés comme signalant le gisement du trésor.

La lumière qui ruisselait le long des marches supérieures, venait de l'ouverture que le voyageur avait pratiquée en soulevant de ses puissantes épaules une des dalles donnant sur le chemin de ronde.

—Et maintenant, Monseigneur, dit l'inconnu, voici la pierre, voici la pince, voici la torche.... Je vous remercie de votre hospitalité. Adieu !

—Comment ! s'écria Napoléone Orsini, avec étonnement, n'attends-tu pas que j'aie déterré le trésor ?

—Pourquoi faire ?

—Pour en prendre ta part.

—Un sourire passa sur les lèvres de l'inconnu.

—Je suis pressé, Monseigneur, dit-il, je dois être à trois heures sur la place Saint Pierre pour y recevoir ma part d'un trésor bien autrement précieux que celui que je vous abandonne.

—Laisse-moi, du moins, te donner une escorte qui t'accompagne jusque dans la ville.

—Monseigneur, répondit l'inconnu, de même que j'ai fait vœu de ne boire que de l'eau, de ne manger que du pain, de ne prendre une nourriture que debout, j'ai fait vœu de ne voyager que seul.... Adieu, Monseigneur, et si vous croyez me devoir quelque chose, priez pour le plus grand pécheur qui ait jamais imploré la miséricorde divine !....

Et, remettant la torche à la main de son hôte, le mystérieux inconnu monta les degrés qu'il lui restait encore à franchir, s'éloigna à travers les ruines de ce pas rapide et régulier qui lui était habituel, et, longeant la muraille intérieure de la villa des Quintilius, il sortit par la porte opposée à celle qui lui avait servi d'entrée, et se retrouva de nouveau sur la voie antique.

(A continuer.)

☞ Il n'y a pas de maladie plus commune que la constipation [illegible]. SOUVIL & MEAD, 111, rue de Chartres. 24janv—6t

☞ Personne n'ignore que l'indigestion est la source de la plupart des maux. La dyspepsie, la diarrhée, le choléra, [illegible] Voyez la dyspepsie ! [illegible] par le Dr. C. M. Jackson [illegible]. PHILADELPHIA CITY ITEMS.

A vendre par J. WRIGHT & Co., 24janv—1m 151, rue de Chartres.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Samedi soir, 22 janvier.

Le marché au coton a été calme aujourd'hui. Les ventes ne se sont élevées qu'à 4,000 balles à des prix que nous avons mentionnés dans notre dernier rapport.

[illegible]

Une vente de 14 boucauts de tabac du Comté de Mason a eu lieu aujourd'hui à 6½ cts.

Le marché au sucre est ferme. Il s'est traité aujourd'hui 300 boucauts de 2½ @ 4½ c. [illegible]

[illegible]

Le whiskey se vend en petites quantités et rapporte 18 c. le gallon de mesure.

Le change est plus recherché :
Sterling, 107½ @ 108½; Paris, 5fr. 25½ @ 5fr. 30.
Traites sur New-York, à 60 jours, 2½ @ 2¾ d'escompte.
Checks, ½ @ 1¼ pour cent d'escompte.

Le fret n'a pas changé : ¾ d. le coton pour Liverpool. Les bouchés [illegible] 2 c. les cotons [illegible].

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Mexico, Place, Indianola via Galveston
Navire Commerce, Lowell, Liverpool
[illegible], Liverpool
Robinson, Mathews, Liverpool
Calhoun, Brewer, Rowland, Philadelphie
Barque J J Hathorn, Brown, Boston
Gem, Pettigrew, Falmouth
Mary Ann, Hatfield, Londonderry
Magnolia, Guerrero, Malaga
Brick Ampitrea, Malony, Vera Cruz
Goelette Edwin Dorsey, Schoonmaker, Santa Cruz
Providence, Bassett, Rivière Sabine
Caledonia, Roche, Apalachicola
Randall Marshall, Milliken, Pensacola

Arrivés Samedi.

Steamship Texas, Thompson, Brazos Santiago
Navire Galena, Leavitt, New-York
Mozart, Rota, Barcelone
Barque Henry Burt, Pendleton, Searsport
Geo Taylor, Brody, Trinidad
Alexina, Lowell, Rio Janeiro
Kleber, Crowell, Boston
A H Kimball, Sleeper, Baltimore
Metropolis, Cilleste, New-York
Brick Telegraph, Rouse, Havane
Goelette John Phillips, de Marblehead

STEAMBOATS.

Trenton, Kenan, Bayou Glaise—coton
Emperor, Cotton, Bayou Sara, coton, sucre, mélasse
Geo Scott, Lanen, Cincinnati—farine, whiskey, fromage, beurre, lard, viandes, fruits, &c.
California, Enrigo, de Mobile
St Louis, Taylor, St Louis—chargement de provisions
Bride, Robinson, Terre Haute
Saxon, Schramm, de St. Louis,—viandes salées, farine, pommes, patates, &c.

Arrivés Hier.

Steamship America, McAllister, Apalachicola

STEAMBOATS.

Magnolia, Thompson, Vicksburg, coton.
George Collier, Cooley, Memphis—coton.
Princess No 2, Bradwell, Vicksburg—coton, &c.
Opelousas, Neal, Bayou Grosse Tête.
J F Dowell, Saltus, de la Côte.
Sam Cloon, Cloon, de Cincinnati—patates, pommes, toile d'emballage, farine, viande, whiskey, lard, chandelles, &c.
Duct, Seley, Wilson, Lafourche—mélasse, sucre.
E D White, Eiber, Bâton Rouge.
Dyborne, Johnson, Opelousas.
Falcon, Neal, Cincinnati—chargement de provisions diverses.
S W Downs, Dugan, Lafourche—mélasse, sucre.
Anna No 2, Johnson, de St Martinville.
Eastport, Milliken, Rivière Tensas—tabac, coton.
Mary Foley, Dalbroe, Opelousas.

Mémorandum.
Ports des Etats Unis.

New-York, 16 janvier.—Arrivé, navire [illegible] de la Nlle-Orléans. [illegible]

Charleston, 17 janvier—Expédiés, navire Cambria et goelette John Albert, pour la N-Orléans.

Ports Etrangers.

[illegible]

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

CIGARES de la Havane—Reçu par le brick Adam Gray, 75,000 cigares [illegible] G. ERERA, [illegible] 24ja 5, rue Gravier.

ATTENDU par la barque Charles [illegible].

[illegible]

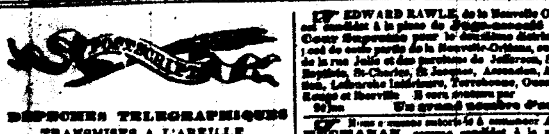

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles par le Niagara.
Marché de Liverpool.

New-York, 21 janvier.

Le stock de coton à Liverpool s'élevait vendredi soir, 7 du courant à 390,000 balles. (Une erreur du télégraphe dans une précédente dépêche avait réduit ce chiffre à 400,000 balles. *Edt.*)

Les céréales ont fléchi. La farine est tombée de 6 d. par baril, et le maïs de 6 d. par quarter.

Le Niagara est arrivé à Liverpool le 3 et l'Arctic dans la matinée du 5 janvier. Le steamer Hermann, qui avait quitté Cowes pour New-York, a essuyé des avaries et a dû relâcher le 7 à Southampton.

Incendie d'un navire.
VICTIMES.

Le navire St-George, allant de Liverpool à New-York avec un grand nombre d'émigrans, a pris feu en mer, le 24 décembre, au milieu d'une terrible tempête. Cinquante-un passagers ont péri; les autres ont été recueillis par le navire Orlando, de Mobile, et conduits au Havre. Ce dernier navire a lui-même essuyé de fortes avaries pendant l'ouragan.

M. Heald.

Le bruit que M. Heald, mari de Lola Montes, s'était noyé, est dénué de fondement.

Steamers de la Nouvelle-Orléans.

New-York 21 janvier.

Les steamers Cherokee et Ben Franklin, de la Nlle-Orléans, sont arrivés ici ce matin.

Pour la ligne nationale.

Vicksburg, 22 janvier.

Les steamers suivants sont passés ici depuis hier soir, se rendant à la Nlle-Orléans : Lexington, Dove, Equinox.

COURS DE SCIENCES INDUSTRIELLES,
Par M. E. Lamoleinière.

CE cours embrasse les industries qui se rattachent à la Géologie, à la Physique, à la Chimie, à la Métallurgie, à la Technologie, aux constructions et à la Mécanique. Il sera terminé par un aperçu d'économie politique et industrielle.

Ce cours qui durera cinq mois, aura lieu au Collège de la Louisiane, le lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de sept à huit heures du soir, à partir du 2 février prochain.

Prix du cours.....$6 par mois, payables d'avance. Renseignements et souscriptions chez M. E. Durand, rue Toulouse, 60. 24 jan—3t 2f

PERDUS—Deux Billets tirés par M. Martin Rene, de la paroisse St Jean Baptiste, à l'ordre de M. F. Reibaud, l'un de la somme de $915 84 cts et l'autre de $643 35 cts échéant tous deux au 31 mai 1853. Le public est prévenu de ne pas escompter lesdits billets. 24jv—3m10

Banque de l'Etat de la Louisiane.

24 janvier 1853.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle de directeurs aura lieu à la banque, lundi 7 février prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

RICHARD RELF,
24 jan—(1) jus. 71 Caissier.

Théâtre à vendre.

EN vertu d'un ordre de la Cour d'Equité de Nashville, pendant le terme de novembre 1852, je vendrai sur les lieux, aux enchères publiques, le 19 février 1853, le Théâtre Adelphi, l'édifice et le terrain sur lequel il est bâti. Ce Théâtre, situé à une petite distance de tous les hôtels et de la Poste, peut contenir 1200 personnes, est bien aéré, est éclairé au gaz et peut être facilement chauffé pendant l'hiver.

Conditions de la vente : — $500 comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans. On exigera des billets avec bonne sécurité, et un privilège sera réservé jusqu'à parfait paiement.

S'adresser à J. B. White C. & M. Nashville, Tenn.

SUCRE de la Havane—[illegible], en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

TABAC en feuille de la Havane et de Cuba—[illegible] DELVAILLE & MORENO, 24janv 34, Vieille Levée.

CONSERVES et confitures de la Havane—Un bel assortiment, en débarquement et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 24janv 34, Vieille Levée.

AMIDON de la Havane—En barils, belle qualité, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 24janv 34, Vieille Levée.

CAFE DE JAVA—Vieux gouvernement, de première qualité en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

RAISINS de Corinthe—Un lot de raisins et fruits de Corinthe, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

AMANDES à la dame—[illegible] DELVAILLE & MORENO, 24janv 34, Vieille Levée.

CACAO de Guayaquil—[illegible] DELVAILLE & MORENO, 24janv 34, Vieille Levée.

CIGARETTES—[illegible] DELVAILLE & MORENO, 24janv 34, Vieille Levée.

PAPIER de cigarettes—[illegible] DELVAILLE & MORENO, 24janv 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—[illegible] DELVAILLE & MORENO, 24janv 34, Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par le John Carver, de Marseille,
200 caisses vermouth de Le Noilly fils & Co,
100 caisses do Turino, Bellisart,
10 barils vin de Madère,
100 barils vin rouge Oporto
12 barils amandes de Languedoc, coque tendre,
20 barils noix, [illegible]
[illegible]
3000 crochets en fil d'oranger,
12 boîtes [illegible],
15 barillets câpres [illegible],
[illegible] à vendre par
24janv ANT. GIRAUD, 48, Vieille Levée.

EN MAGASIN—[illegible] vin rouge Bergerac,
20 barriques vin rouge Bordeaux,
[illegible]
[illegible] à vendre par ANT. GIRAUD, [illegible]

AVIS—AVIS—AVIS.
AYANT appris qu'une certaine de cette ville faisait fabriquer, sur une vente Italienne, du vermouth Le Noilly Fils & Co, à la marque A. G., que je reçois seul de ces messieurs, je préviens le public que j'ai fait timbrer les bouchons de mon vermouth A. G., en rouge, avec mon nom et adresse, et j'avertis qui l'avenir marquer et allonger par la Douane toutes les caisses que je recevrai.

ANT. GIRAUD,
7 déc 48, Vieille Levée.

EN débarquement du navire George Henry, venant de New-York.
100 paniers vin de Champagne Heidsick, bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
J. B. FREAU & Co,
24janv 31 Bienv. rue Gravier.

Casquettes—Casquettes.—
RECU par le navire J G Coster et en vente chez les soussignés :
Un assortiment de casquettes en drap et velours, formes Baridan et autres
LION, PINSARD & Co.,
24 jan 66 et 68, rue Royale, coin Bienville.

Coiffures—Coiffures.
RECU par les derniers arrivages du Havre, et en vente chez Lion, Pinsard & Cie, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville :
Un grand choix de coiffures pour dames, Coiffures soie pour bals, soirées et théâtres, Coiffures laine et laine et soie pour sortie de bals et théâtres. 24jv

Chocolat—Chocolat.
EN vente chez les soussignés—100 livres de chocolat Menier, pour les familles, garanti.
LION, PINSARD & Co.,
24 jan 66 et 68, rue Royale encr Bienville.

Masques—Masques.
200 douzaines masques et de luises, vélours satin fantaisie, &c.—400 douzaines masques ordinaires, chez LION, PINSARD & Co.,
24 jan 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

Sue de Groseilles—Sue de Groseilles.
800 litres suc de groseilles, sue de groseilles framboisés et suc de framboises, à vendre par LION, PINSARD & Co.,
24 jan 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

COGNAC—547 futailles des marques suivantes : Jean Louis 1811—Jean Louis 1795—Maglory 1834—MM. Castillon 1835—Otard Dupuy & co—J. Hennessy & Co—J J Durand, Cornac 1840 à 1851—J Laville 1846—A de Mendoce 1848—Alex. de Montruin 1840—John Durand & Co Bordeaux—John Durand & Co—La Rochelle. Sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 24janv No 31, Vieille Levée.

VIN en barriques—74 barriques vin rouge, bon vin de famille, à vendre par J & J TARDOS, 24janv no. 31, Vieille Levée.

VIN en caisses—[illegible] J & J TARDOS, 24janv no. 31, Vieille Levée.

VIN blanc en caisses—[illegible] J & J TARDOS, 24janv no. 31, Vieille Levée.

SARDINES, champignons, Câpres, Petits pois—115 caisses venant d'arriver, du navire Deffin, Nantes—Sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 24janv no. 31, Vieille Levée.

VIN MUSCAT—300 caisses vin Muscat qualité supérieure, à vendre par J. & J. TARDOS, 24 janv 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—500 paniers des marques suivantes : Fleur de Bouzy, Verzenay, Ruinart Père & Dumet Star, à vendre par J & J TARDOS, 24janv 31, Vieille Levée.

FRUITS au jus—[illegible] à vendre par J & J TARDOS, 24janv 31, Vieille Levée.

Vente pour liquidation d'un café et d'une épicerie.

MANOEL MARTINEZ [illegible].

A VENDRE.

UNE Habitation Sucrière de valeur située dans la paroisse d'Orléans, rive droite du Mississipi, [illegible].

Pour plus amples informations s'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO., 28 janv [illegible] rue de Louis.

UN [illegible].

ON DEMANDE A ACHETER [illegible].

[illegible]

☞ EDWARD RAWLE, de la Nouvelle-Orléans, est candidat à la place de Juge-associé de la Cour Suprême pour le deuxième district, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans, en dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St-Jean Baptiste, St-Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest-Bâton Rouge et Iberville. Il sera soutenu par Un grand nombre d'amis.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer A. M. BUCHANAN, comme candidat à la place de Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nlle Orléans, en dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 17janv—

AU PUBLIC.

J'ai l'honneur d'annoncer aux abonnés et patrons de l'*Abeille* que j'ai vendu à MM. S. Harby, rédacteur de la partie anglaise, N. Dufour, rédacteur de la partie française et E. Duverger, comptable, les trois-quarts de la propriété du journal, restant moi-même intéressé pour un quart. Le journal sera publié sous la raison sociale de G. F. Weisse & Cie.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1853.
G. F. WEISSE.

COLLEGE ST-JOSEPH, BARDSTOWN, KENTUCKY.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il est l'agent de l'institution ci-dessus. Les parens et les tuteurs désireux d'envoyer leurs enfants au Collège, peuvent être assurés que ceux-ci, jusqu'à leur arrivée à St-Joseph, seront entourés de soins paternels. Je me chargerai aussi avec plaisir des objets que les parents voudront envoyer à leurs enfans. Je partirai pour Bardstown, Kentucky, vers le 15 mars. On peut envoyer chez MM. Downs, Caddy & Co, à la Nouvelle-Orléans, tout ce que l'on voudra me confier. Les parens qui voudront me voir s'adresseront à la même maison, No 36, rue du Camp.

F. F. QUEEN,
20 jan—jeu v&e Agent

Institut Militaire de l'Ouest, Drennon Springs, Kentucky.

LE second terme de la session annuelle de cet collège commencera lundi, 7 février.

Les jeunes gens qui désirent se livrer à l'étude dans un lieu retiré, peuvent profiter de l'occasion qui leur est offerte de se perfectionner dans les sciences, les auteurs classiques, le génie, les langues modernes et la tenue des livres.

Pour plus amples détails, s'adresser à B R. Johnson, surintendant à Drennon Springs, Kentucky, ou à SMITH & JOHNSON,
22 janv—36f No 1, rue Union, Nlle-Orléans.

A vendre.

LA négresse SEVERA, âgée de 28 ans, bonne cuisinière et parfaite blanchisseuse et son enfant Nicolas, âgé de six ans. S'adresser 86, rue de la Douane. 19 jan

Usine Shakespeare pour la fonte du fer et du cuivre.

WHEELER, GEDDES & Co.,
No 206, RUE GIROD.

Fabrication de machines à vapeur et autres appareils.

F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, Sam SWOOP.
19 jan—1an

A VENDRE en débarquement du navire John Curtis, de Bordeaux—
40 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc,
90 paniers véritable Guignolet d'Anger,
Par J. H. CURIEN,
19jan Enc. Condé et Dumaine.

LE soussigné, maintenant en cette ville, est prêt à contracter pour la construction de machines à vapeur, moulins à sucre, moulins à scie, machines à décortiquer, &c. qu'il garantira être des meilleurs matériaux et de meilleure construction.

DAVID GRIFFEY, de Cincinnati, Ohio.
☞ S'adresser au bureau de Augustin & Taffant, No 8, rue Conti. 7 janv—3m

Marchandises sèches.
A. STURZENEGGER & ETTENON,
44, rue Bienville, encoignure Chartres.

VIENNENT de recevoir par les navires Nelson, Connecticut, Peter Marcy, John Parker et Coster, un nouvel et riche assortiment dans les marchandises suivantes :

Gros de Rhin noir, gros brillant,
Serges, cravattes de soie noire,
Rubans, gros de Naples unis et façonnés, velours en pièce,
Crêpe de Lyon, gants et mitaines filet, brodés,
Ombrelles, parapluies et demi parapluies,
Ecossais, mouchoirs batiste brodés,
Mouchoirs-fichus en mousseline brodée, chemisettes,
Mouchoirs, cols, entredeux et unis brodés,
Robes en mousseline et soie brodées et imprimées,
Robes à volants en barège à fleurs,
Barège uni, imprimés et à fleurs
Rideaux brodés sur mousseline et tulle,
Mousselines et jaconets imprimés,
Satin noir et drap de flanelle pour pantalons,
Coutils, cotonnades françaises,
Bas, caleçons et chemises en coton et laine,
Guinghams et mouchoirs en rue de toutes qualités, mouchoirs Bayonne, mouchoirs blanc, fil rouge bordé, bretelles et cols d'époque,
Ayant les agents directs d'un grand nombre de manufacturiers d'Europe, ils vendront aux prix de fabrique. 14 jan

PRODUITS DE LA HAVANE.

CAFE de la Havane de première qualité, même en feuille vieux et de nouvelle récolte, garanti Vuelta de Abajo; cigarettes de toutes marques, renfermant 80,000 cigares de toutes dimensions et des marques plus célèbres, telles que :

Upmann, Cabanas, Partagas, Castillo, Ramon Allones, El Sol, Portago, Prilla, Des Regalia, Sternell, Flora, [illegible], El Pabellon, El Ramo, La Corona, La Rosa, Concordia, Amistad, Sobrinos, El Laurel, Mondlers, Flor de la Isabella, 3 Coronas, Orléans, La Victoria, Prieto, Regalia, [illegible] du Golfe, et un grand nombre d'autres marques, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr., 17janv 24, rue Gravier

CIGARES de la Havane—337,000 Regalias, Imperiales, Media Regalia, Londres, Milares, Cilindros, &c. [illegible] en débarquement de la goëlette Edwin Dorsey, venant de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr., 17janv 34, rue Gravier

CAFE de la Havane—[illegible] sacs de première qualité, à vendre par D. BORNIO Jr., 17jan 34, rue Gravier

Biscuits de Cracknell.
500 boites biscuits de Cracknell, à vendre en gros et en détail, par JOHN WINÇON confiseur et pâtissier, 15 jan—6 53, rue de la Vieille Levée.

Champagne du ci mi-fin.
50 paniers Champagne supérieur de Heidsick,
50 paniers Champagne rosé de Joly,
10 do Champagne crème de Bouzy,
10 do do nectar,
10 do do demi-bouteilles
A vendre par JOHN WINÇON, Confiseur et Pâtissier, 15 jan—6 53, rue de la Vieille Levée.

JOHN WINÇON,
CONFISEUR ET PATISSIER.
53, rue de la Vieille Levée.

Se charge de la confection de soupers pour bals et soirées.
Ses prix sont modérés. 15 jan—1m

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, rue de Olique, No 258, et celles de M. Lecour, à New-York, sont à vendre chez [illegible] 258, rue de Chartres.

METAL HALPHEN.
Nouvelle Découverte.

LE soussigné ont obtenu de la maison Halphen, de Paris, d'être les seuls autorisés à la Nouvelle-Orléans, pour la vente des couverts en alphénide.

Cette composition, remarquable par sa couleur parfaite avec l'argent, brillant, dure, elle n'est que peu à peu jusqu'à ce jour; dont d'un métal blanc creux que l'argent qui ne soit ternir aucune; se détériorent jamais. On peut les faire graver et l'œil le plus exercé s'y tromperait.

Ainsi se trouvent satisfaites, les exigences du bon goût, en même temps que le besoin du bon marché. A. PAYA & CO, 17janv—30f 56, rue de Chartres

P. LEVERRIER,
RUE DE CHARTRES, No 76,
ANNONCE au public qu'il vient de recevoir des lampes modératrices de toutes dimensions. Il invite les acheteurs à profiter du bon marché, c'est au plus bas prix que qui ce soit ne peut les donner dans cette ville. 12 janv

Galerie Daguerréotype
de MOISSENET,
No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET ; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 23 déc—☞

DIVERS—50 douzaines cornichons anglais, 100 caisses saucissons de Marseille, 50 do fruits au jus,
75 caisses fruits à l'eau de vie,
25 douzaines moutarde française, 25 cs. Vermouth
20 pailles amandes à la dame,
40 caisses raisins secs,
20 caisses bougies patentées,
200 boîtes biscuits anglais,
12 meules fromage de Gloster, 2 do do Cheshire,
25 boîtes do Stilton, 200 paniers champagne,
20 caisses Bourgogne, 50 do muscat,
200 douzaines confitures de goyaves,
10 do gelées françaises, 50 do sauces anglaises,
A vendre par FERBOS FRERES,
14 janv 247 et 249 Royale, enc. Dumaine

Dissolution de société.

LA société existant en cette ville sous la raison de Maurice Constant & Co., pour l'exploitation de pâtisserie et confiserie, située à l'encoignure des rues St-Louis et Royale, est dissoute d'un commun accord à dater du 14 courant. Les soussignés, associés, continueront le même genre d'affaires. [illegible]

[illegible] MAURICE & PESTORARI

A vendre par J. B. DEBBEY, [illegible]
No, rue de la Douane :

UNE domestique [illegible] bonne cuisinière, parfaite blanchisseuse.

Une autre, âgée de 45 ans, parfaite cuisinière et blanchisseuse, toutes les deux garanties sous tous les rapports.

Aussi : diverses propriétés de valeur, situées dans les 1er et 2me districts.

Ainsi que quelques maisons de résidence dans le faubourg Tremé. 21 janv

Verrerie ! Verrerie !

RECU par différents envois :
[illegible] caisses verrerie formant un assortiment convenable.

Pour pharmacies, cafés, pharmaciens, confiseurs. Le tout est offert à des prix réduits, soit pour de comptant ou pour du papier approuvé.

C. CARRERE, rue Condé, encoignure Madison.

ALE écossais, des Indes Occidentales, manufacture de Sinot—Quelques barils de cet Ale renommé pour sa qualité sublime, [illegible], à vendre par J. Y. de EGANA, [illegible] 47, rue Bienville

EN débarquement du navire John Curtis, de Bordeaux—
[illegible]

A vendre par [illegible]

VIN en caisse—[illegible]

VIN [illegible] J. J. ERAU DE VIE—[illegible]

VIN ROUGE—[illegible]

[illegible]

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Avis aux entrepreneurs.

DES propositions seront reçues à ce Bureau jusqu'au 15 février, pour la formation des 31 premiers milles de la voie et aussi pour la livraison de 100,000 traverses de cyprès rouge, longues de 9 pieds, 6 sur 8 pouces. Hors de la voie ou ans tracée. Ces traverses devront être livrées sur la levée ou sur les terres de la compagnie, à leur dépôt, via la rive de la Nouvelle-Orléans. Le cahier des charges peut être examiné au bureau de la Compagnie.

JAMES G. GIBBES,
15 jan—1m Ingénieur en chef

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1853.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être fait au bureau de la Compagnie, MARDI, 15 mars 1853.

JOHN CALHOUN, Secrétaire

[illegible]

Bureau de l'Ingénieur du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 17 janvier 1853.

PHILIP McGOVERN ayant abandonné les travaux dont le marché lui avait été adjugé par la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, je déclare par le présent que son marché pour le nivellement des sections 1, 2 et 3 est forfait et je recevrai des propositions jusqu'au 20 du courant, pour le nivellement des sections ci-dessus, conformément au cahier des charges, qui peut être examiné à ce bureau.

JAMES CLARKE,
18 jan—au20 Ingénieur en chef

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

NLLE ORLEANS, 19 janvier 1853.

UNE assemblée des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45 rue Carondelet, samedi, 25 du courant, à midi.

JOHN CALHOUN,
20 janv—3f Secrétaire.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1853.

AVIS est donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle des Directeurs aura lieu à la Banque, lundi, 24 du courant, de 11 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

17janv R. M. DAVIS, Caissier.

Bureau de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.

L'ELECTION annuelle de six directeurs de la part des actionnaires aura lieu lundi 27 de janvier 1853, entre les heures de 10 A. M. et de 2 P. M. au bureau de la Compagnie, rue Bourbon, No 20. Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1853.

Par ordre du Président,
17 jan HENRY A HOFFMEYER, Secrétaire

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 10 janvier 1853.

UNE élection de douze Directeurs aura lieu lundi, 1er février prochain, à la Banque No 12, rue St Charles.

GEO. A. FREERT,
10janv— Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.

Nouvelle Orléans, 12 janvier 1853

A L'ELECTION annuelle qui a eu lieu le 10 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs de la compagnie pour l'année 1853.

John Pemberton,	G. Miltenberger,
O Gaillard,	F. Foutz,
L. Peirce,	P. Maspéro,
B. O. Vignaud,	

13 janv JOHN PEMBERTON, président

Banque des Citoyens de la Louisiane

6 janvier 1853.

L'ELECTION annuelle de trois directeurs, conformément à la loi de 1847, sera tenue à la Banque le lundi 7 février prochain, entre 10 et 2 heures,—les quels trois directeurs demeureront en fonction jusqu'à l'élection d'une Direction nouvelle, conformément à la loi du 13 mars dernier.

Par ordre. EUG. ROUSSEAU,
6 janv—t7f Caissier

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL : DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FOND de réserve :—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.

CHS. BRIGGS, Agent,
16janv—1an Encoig. St-Charles et Union.

Salle de Concerts et Salon de Lecture.
MECHANIC'S INSTITUTE.
Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est complétée a un bon ameublement, est maintenant prête, et sera louée à un prix raisonnable, pour les concerts de ceux qui désireront en faire usage pour des cas dont il est fait usage, à des conditions très libérales.

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier.
17oct—6m No 106, rue St-Charles.

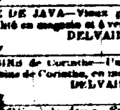

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de DOLBEAR, No 106, rue du Canal, (ancien No 86). Cette académie, fondée en 1832, est ouverte toute l'année aux dames, messieurs et aux enfants pour apprendre [illegible]. Ils observeront et étudieront de perfectionner dans l'écriture [illegible].

S'adresser aux citoyens en général.
17 janv RUFUS DOLBEAR, 106, rue Canal.

Articles d'importation française.

LE soussigné, de retour de France, prévient le public que pour la facilité de sa clientèle de la ville, il vient d'ouvrir un magasin de dépôt au No 161, rue Royale.

Il offre en vente, d'importation directe, un assortiment de VINS en barriques et en caisses, eau de vie, vieux cognac, fruits et liqueurs assortis, sardines préparées en barils, Fromages de Gruyère, provenant de la fabrique de Johnston de Bordeaux, gilets de laine de Rearn, zéros [illegible] grands, des meilleurs espèces, savoir :

500 noyers, 500 poiriers, 500 pruniers, 300 noisetiers, 500 cerisiers, 500 abricotiers, 500 pêchers, 300 vignes et 5000 pieds de vigne, Chasselas, Fontainebleau,—Plants de vigne : 100 barils noix françaises.

A vendre en débarquement ou à son magasin Rue Royale No 161 et à son domicile en face du marché de la rue du Magasin.
13 janv—1m J MICHEL.

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION,
A VENDRE—S'adresser à G TOURNADE,
30jan—1an 75, rue Conti ou au No 29 rue Hercules

DEPOT DE DRAP DE BILLARD
Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de CHARTRES, 76, entre BIENVILLE et CONTI, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les fabricants, il recevra par envois successifs des plus récentes fabrications [illegible].

[illegible] Sont

Asc. E Cavalier. L. P. Maxent

CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 165,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent la même branche d'affaires que l'ancienne maison de A. & Z. Cavelier, et qu'ils ont seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, au barrique et en caisse. 13d

Habillements pour enfans et jeunes-gens.
F. FABRE & CO.
Encoignure St-Charles et Commune,
(Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes-gens et enfans. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables.
15déc—☞

LIBRAIRIE P. MEYER.
Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.

CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences,—Voyages,—Art Mécanique — Médecine,— Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres.

Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fournitures de bureau. 20jan—ab

CHAMPAGNE—100 paniers champagne en bouteilles et demi-bouteilles, de la marque Ruinart père et fils, de Reims. A vendre par
AUG. ROCHEREAU & Co.,
23 déc 17 et 19, rue St-Louis

VIN D'OPORTO—Attendu 40 quarts barriques de première qualité, à vendre par
WILLIAMSON, ZARATIN & Co.
20 janv 30 1/2 rue Poydras

COGNAC—Attendu : 10 demi-pipes :
Cognac pâle de Martell 1851,
2 do coloré do 1851,
2 do du Otard 1849,
2 do pâle do 1849,
1 do pâle Hine 1850,
1 do coloré do 1850,
A vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.
20 janv 30 1/2 rue Poydras

CHARBON—En débarquement du navire Pilgrim : 110 tonneaux charbon d'Ecosse de première qualité, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.,
20 janv 30 1/2 rue Poydras

AVANCES—Avances libérales sur consignations de tabac à MM. Bellamy et Williamson, Gibraltar.
WILLIAMSON, ZARATIN & Co.
20 janv 30 1/2 rue Poydras

EN magasin et à vendre par les soussignés,
[illegible]
PAUL JOUE FILS & CO.,
20 janv 27, rue St-Louis

Chapeaux, Chapeaux.
125 [illegible] chapeaux paille double et simple [illegible] pour hommes et enfans, à vendre par LAMATA, GANDOLFO & Co.,
9 et 10, rue Jefferson

Essences, Essences.
10 [illegible] essence Bergamotte première qualité,
[illegible]
à vendre par LAMATA, GANDOLFO & Co.,
9 et 10, rue Jefferson

EN magasin, Les soussignés offrent à vendre :
[illegible]
LAMATA, GANDOLFO & Co.,
20 jan 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDU [illegible]
JOHN CLAUZURE,
21jan 105, rue Royale.

CAFE—[illegible] & XIQUES,
24 janv 32, rue Commune

CIGARES—[illegible] & XIQUES,
24 janv 32, rue Commune

TABAC—[illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Lundi 24 janvier 1853 :

NORMA,

Grand opéra en 3 actes, de Bellini.
☞ On commencera à 6 heures 3/4.

En attendant :
LE PROPHETE,
Grand opéra de Meyerbeer.

THEATRE ST-CHARLES.

Bénéfice de M. BEN DE BAR.

Lundi, 24 janvier 1853 :
CHILD OF THE WRECK, suivi de IRELAND AS IT IS. Le spectacle se terminera par : ONE THOUSAND MILLINERS WANTED FOR THE GOLD DIGGINGS.

Mardi : Bénéfice de M. Mark Smith.

GRAND PANORAMA
No 136, rue de Chartres.

M. ORSELI a l'honneur de présenter au public une magnifique collection de vues formant un splendide panorama, le plus beau et le plus complet qui ait jamais été exposé à la Nouvelle-Orléans. L'exécution des tableaux et l'effet qu'ils produisent justifient la vogue dont ils ont été l'objet tant en Europe qu'en Amérique.

Prix d'entrée.....................25 cents.
Enfans...........................10 "

☞ Il y aura chaque semaine un changement de vues.

☞ Le panorama est ouvert depuis 10 heures du matin jusqu'à dix heures du soir. 20 jan—6

HIPPODROME DE DAN RICE.

DAN RICE est arrivé, et, avec sa magnifique troupe, comprenant quelques-uns des meilleurs écuyers du monde, avec de magnifiques costumes et les plus beaux chevaux des Etats-Unis,

A ouvert l'Amphithéâtre, rue St-Charles, pour la saison.

Les jours de l'ancienne chevalerie sont rappelés par de

GRANDS TOURNOIS
Et de brillantes Courses de Chevaux.

Ce spectacle rehaussé par l'originalité de Dan Rice, les évolutions extraordinaires des chevaux et en particulier d'EXCELSIOR, de HENRY CLAY d'EUREKA et de BEPPO, font de l'hippodrome un des lieux d'amusement les plus recherchés du Sud.

☞ Représentation à midi tous les SAMEDI.
☞ Entrée aux premières 50 cents ; parterre 25 cents. 15 janv

LE PROFESSEUR CARL,

L'Hercule du dix-neuvième siècle et le plus célèbre nécromancien et acrobate.

Ses exercices gymnastiques surpassent tout ce qui a été fait dans aucun pays, et ses tours de force étonnent toutes les personnes qui en sont témoins.

Les amateurs d'escamotage seront pleinement satisfaits par les tours d'adresse du professeur Carl.

La TROUPE D'ACROBATES est la meilleure qui soit jamais venue à la Nouvelle Orléans : elle a été choisie avec le plus grand soin.

Il jouera pour la première fois à la Nlle Orléans, Samedi 22 du courant, à la Salle de l'Armory

Les représentations seront divisées en cinq actes
Acte 1er—Le Sorcier;
Acte 2—Le Gymnaste;
Acte 3—Groupes plastiques éclairés par des feux de Bengale;
Acte 4—La troupe d'acrobates, qui fera des tours de force tels qu'on n'en a jamais vu à la Nouvelle-Orléans;
Acte 5—Jeux de patomime.
HERR MICHEL SCHWANENBURGER jouera de la harpe éolienne
☞ Un corps de musique a été engagé.
☞ Les portes s'ouvriront à six heures et demie.
Le spectacle commencera à sept heures et demie.
Prix d'entrée : 50 cts ; enfans, moitié prix.
24 jan

MARDI-GRAS.—Quatrième Bal.

Le grand Bal Masqué et paré donné par les jeunes gens aura lieu à la

Salle de l'Armory, rue du Camp,
MARDI 8 FEVRIER 1853

COMITE D'INVITATION :

Wm E. Doscon,	Alfred Coron,
E. G. Weis,	A. J. Quirk,
L. R. Laroze,	F. P. Rareshide,
Arthur Wire,	T. B. Wells,
G. Gonzales,	H. C. Laroque.
R. B. Clark, 73, rue Poydras,	
E. Mortimer, 33, rue Tchoupitoulas,	
T. M. Hutton, 109, rue Girod,	
J. M. Ramsey,	
Dr C. J. B. Harvey, 4, bâtisse Desmond,	
T. Tegalo.	

☞ Les personnes qui désirent se procurer des billets pour lesdames sont priées d'envoyer leur nom et leur adresse au comité, qui se réunit à la salle de l'Armory, tous les lundi et jeudi après-midi, à six heures et demie.

☞ Aucune dame ne sera admise sans une invitation approuvée par le comité, et toutes les personnes devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

☞ Les billets pour messieurs sont limités; on ne peut se les procurer qu'en s'adressant aux directeurs et au dépôt de musique de W. T. Mayo, No 5, rue du Camp. 24 jan—jeu 8f

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Sands Farrell est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chacun. Les dimanches l'exposition sera fermée. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir. 17 nov—6m

DEPOT DE PAPIERS ET FOURNITURES DE BUREAU,
51 et 53, rue Commune.

E. R. STEVENS & CO. appellent l'attention des marchands, imprimeurs et autres consommateurs sur les articles ci-après, sur leur grand assortiment de :

PAPIERS POUR ECRIRE, IMPRIMER ET SERVIR D'ENVELOPPES, DE LIVRES ET DE CARTES A JOUER ET DE TOUTES LES BRANCHES DU COMMERCE — A VENDRE AU PLUS BAS PRIX.

Papier à écrire,	Papier pour pharmacies,
Papier pour imprimer,	Papier brouillard,
Papier pour livres,	Papier de musique,
Papier en couleur,	Enveloppes,
Papier pour enveloppes,	Journaux,
Papier pour quincaillers,	Grands livres,
Papier de drap,	Brouillards,
Papier pour souliers,	Livres de caisse,
Papier pour échantillon,	Registres,
Presses à copier,	Boîtes pour billets,
Cartes à jouer,	Encre pour registres,
Cartes d'impression,	Ardoises et crayons,
Encre d'impression,	Encriers,
Encre pour copier,	Presse-papier,
Cartons pour chapeaux,	Coupe-papier,
Cartons pour reliure,	Couteaux d'ivoire,
Plumes d'acier,	Cuirs pour reliure,
Tuyaux de [illegible],	Feuilles d'or pr relieur
	Livres de copie.

Nous appelons principalement l'attention sur notre assortiment de Registres blancs qui, pour la variété, n'a pas d'égal.

Ainsi que sur les nouveaux articles ci-après indiqués : plumes d'acier extra avec double action, de Perry & Co. ; plumes d'acier à pointes extra-fines de Gillott; livres en parchemin pour la copie de lettres, brevets de Maine; registres, porte-feuilles, boîtes de papeterie, &c. 21janv—

L. MAISTRE,
Commissionnaire et Importateur.
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c. &c.
No 115, rue de Chartres,
21déc—ab Entre St Louis & Conti.

SECCOMB, VOORHIES & CO.,
Marchands Commissionnaires,
No. 15, rue Tchoupitoulas.
NOUVELLE-ORLEANS

E. SECOMB,
B. P. VOORHIES,
S. R. GRIGGS. 25nov

Jouets et articles de fantaisie.
E. LUSSAN,
Rue Royale, No 102, près l'encoignure Conti,

PREVIENT sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de fantaisie, telles que lingerie, broderies pour dames, porte-monnaies pour hommes et dames, coiffures en perles pour théâtres et bals, éventails, peignes, brosses, etc., etc.

Jouets d'enfans de toutes sortes, qu'il offre à vendre au plus bas prix.

Mme LUSSAN

Prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un superbe assortiment de COSTUMES DE BALS pour hommes et pour dames, qu'elle offre à louer exclusivement pour bals de société, aux prix les plus modérés.

BRODERIES en or et en argent.

Mme Lussan se charge aussi, sur commande, de broderies or argent, unis, etc., sur costumes, gilets de bal, ornements maçonniques, robes, châles, etc.
15 nov—3m

Plantes nouvelles et étrangères, importées directement de France.
MARTIN & Cie., jardiniers-fleuristes et pépiniéristes à Paris, membres de la société nationale de France, ont l'honneur d'annoncer aux dames et aux messieurs qu'ils sont arrivés en cette ville avec une grande collection de plantes à fleurs et à fruits, des plus rares que le Nouvel Monde ait découvert jusqu'à ce jour, savoir : 500 variétés de rosiers nouveaux tous variés en couleurs, [illegible]. [illegible] camelias, [illegible] Arbres à fruits, tels que poiriers, pommiers, cerisiers, pruniers, abricotiers, [illegible] la pêche d'Agen, [illegible].

Les amateurs trouveront des catalogues aux magasins. [illegible] rue Bienville et la rue de la Douane.
7 jan—3

Modes et Nouveautés.
ISAAC SAWIN,
44, rue du Camp, au premier,

A maintenant en magasin [illegible] assortiment complet :

Capotes soie pour dames,	Chapeaux paille pr dames
Rubans, Crêpes,	Fleurs artificielles,
Plumes, Plumeaux	Garnitures pour capotes
Bonnets, Voilettes,	Tulle, Gaze,
Dentelles, soie et coton,	Rubans,
Agrafes,	Garnitures, etc., etc.

A toujours en magasin un joli assortiment de chapeaux paille, commune. Tous les articles ci-dessus sont mentionnés l'attention des acheteurs et seront vendus à des prix très modérés.

ISAAC SAWIN,
44, rue du Camp, au premier.

EDWARD ALBERT & Co.,
35, rue de Chartres.

RECU par les navires Peter Marcy, Wm. Nelson, Connecticut et John G. Coster, venant du Havre, un large assortiment de marchandises de printemps et de fantaisie :

Cotonnade française, coutils, piqués, batistes, indiennes, percales, jaconets, batiste d'Ecosse, organdis et tarlatanes, [illegible].

[illegible]

Parasols de Paris en tous genres.

Attendus par les navires G. Harlbut, Samuel Dyer et Warrensburg, venant du Havre, un complément des articles ci-dessus.

M. F. & GEANNE est chargé de notre procuration pour [illegible].
19 jan—1m C. A. REBIERE & Frères.

M. CHARLES [illegible] est prié de passer à notre bureau [illegible].
17 jan—3f TH. BARLY BLANCHARD & Co.

A LOUER.

[illegible]

ALEXANDRE FERREIRA.

[illegible]

A LOUER.

[illegible]